

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Commission de l'éducation,
de l'enseignement supérieur,
de la jeunesse et des sports

N° 52-2018

Papeete, le 31 mai 2018

RAPPORT

Relatif à un projet de délibération portant approbation des comptes financiers et affectation des résultats des années 2014 à 2016 du Collège de Ua Pou,

présenté au nom de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports,

par mesdames les représentantes Joëlle FREBAULT et Moihara TUPANA

Monsieur le président,
Mesdames, messieurs les représentants,

Par lettre n° 2916/PR du 27 avril 2018, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation des comptes financiers et affectation des résultats des années 2014 à 2016 du Collège de Ua Pou.

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 Moyens humains de l'établissement

Entre 2014 et 2016, les effectifs en personnel du Collège de Ua Pou ont évolué comme suit :

Catégories de Personnel	2014	2015	2016
Personnel de Direction	1	1	1
Personnel Administratif	3	2	2
Personnel d'Encadrement	11	20	23
Personnel d'Entretien et de Santé	9	10	10
Personnel Enseignant	15	20	20
TOTAL	39	53	56

Ces effectifs augmentent peu à peu depuis 2014 et la moyenne d'âge du personnel est proche des 45 ans. Un changement de chef d'établissement a eu lieu en août 2015, avec la prise de fonction de Mme. Annick MESCOFF TUPANA, en remplacement de M. Benjamin CHAPAT.

Une nouvelle conseillère pédagogique d'éducation est également arrivée au collège à la rentrée d'août 2015. Par ailleurs, l'arrivée des engagés de service civique a permis d'apaiser le climat de violence entre élèves, qui s'était installé depuis janvier 2016 dans la cour de récréation. Grâce à ces actions de médiation, les parents désinvestis sont remobilisés dans leur rôle d'éducateur et les élèves s'épanouissent peu à peu dans le collège.

De plus, le nombre de surveillants ayant augmenté, cela permet de garantir aux élèves internes un roulement du personnel au sein de l'internat.

1.2 Effectifs et résultats scolaires

✓ Les effectifs scolaires

Les effectifs réels en élèves, par division, ont évolué de la manière suivante sur les trois derniers exercices :

Divisions	2014	2015	2016
6 ^{ème}	40	42	49
5 ^{ème}	49	38	40
4 ^{ème}	27	27	42
3 ^{ème}	22	23	27
TOTAL	138	130	158

Comme indiqué dans le rapport d'activité 2016, les effectifs réels en élèves du Collège de UA POU tendent à se stabiliser.

Avec la fermeture définitive du CETAD prévue pour juin 2018, de nouvelles formations professionnelles, telles que le Certificat Polynésien d' Aptitude Professionnelle ou CPAP spécialisé dans les métiers polyvalents du bâtiment ou dans les métiers de la petite et moyenne hôtellerie, sont proposées aux élèves ne désirant pas poursuivre vers une voie générale après la 5^{ème}, depuis 2016.

Aussi, la principale souligne dans ses rapports d'activités de 2015 et 2016 que le pourcentage d'élèves internes et demi-pensionnaires est toujours très élevé (90% des élèves en 2015). Une grande partie des vallées de l'île étant difficile d'accès, une vingtaine d'élèves sont contraints de rester cinq semaines en continu à l'internat.

Elle ajoute que l'hétérogénéité sociale est très marquée sur l'île de UA POU. L'autonomie financière des familles est fragile du fait de la pauvreté du marché de l'emploi. Toutefois, une économie parallèle existe, sous la forme d'une exploitation des ressources naturelles.

✓ Les résultats scolaires : le DNB.

Les résultats au DNB ont évolué comme suit sur les trois derniers exercices :

Résultats DNB en %	2014	2015	2016
Résultat DNB Général	56	45	69
Résultat DNB Professionnel	50	62	64

Les résultats au DNB de la série collège remontent peu à peu et ceux de la série professionnelle tendent à se stabiliser. Ces résultats sont l'aboutissement des efforts qui ont été menés par l'équipe du collège et les élèves eux-mêmes. En effet, un travail intensif de préparation à l'examen a été mis en place par le collège durant l'année scolaire 2015-2016, permettant ainsi aux élèves de 3^{ème} d'être mieux suivis et préparés à l'examen du DNB. Ce dispositif a été reconduit pour la session d'examen du DNB de juin 2017 et pourrait être reconduit pour les prochaines années.

Résultats (en pourcentage)	2014	2015	2016
Collège de UA POU	55.2	45.5	69.6
Résultat de Polynésie	70.3	74.4	69.7
Résultat de métropole et DOM	85.4	86.4	87.3

1.3 Moyens financiers de l'établissement

De 2014 à 2016, les moyens financiers de l'établissement ont évolué de la manière suivante :

Désignation	Année 2014		Année 2015		Année 2016	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Subventions ⁽¹⁾	20 268 553	48.3	21 659 777	52.1	23 598 015	57
Participation de la CPS ⁽²⁾	5 201 880	12.4	4 023 250	9.7	3 028 410	7
Ressources propres ⁽³⁾	15 030 796	35.8	13 835 460	33.3	14 178 430	35
Autres ressources	1 491 148	3.5	2 036 198	4.9	650 656	1
TOTAL	41 992 377	100	41 554 685	100	41 455 511	100

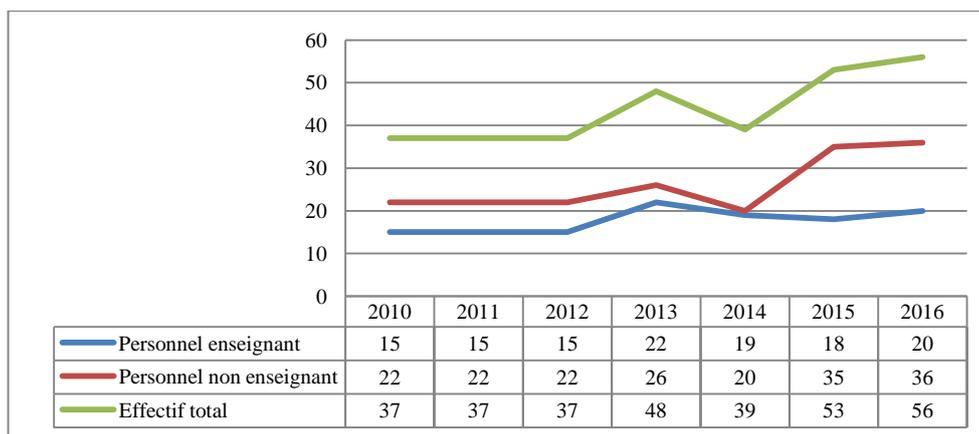
(1) Dotations et subvention du Pays toute destination : fonctionnement, investissement...

(2) Participation de la CPS pour les élèves boursiers.

(3) Ressources directement tirées de l'activité de l'établissement telles que ventes de produits ou de prestations de service.

Les moyens financiers de l'établissement sont restés stables entre 2014 et 2016.

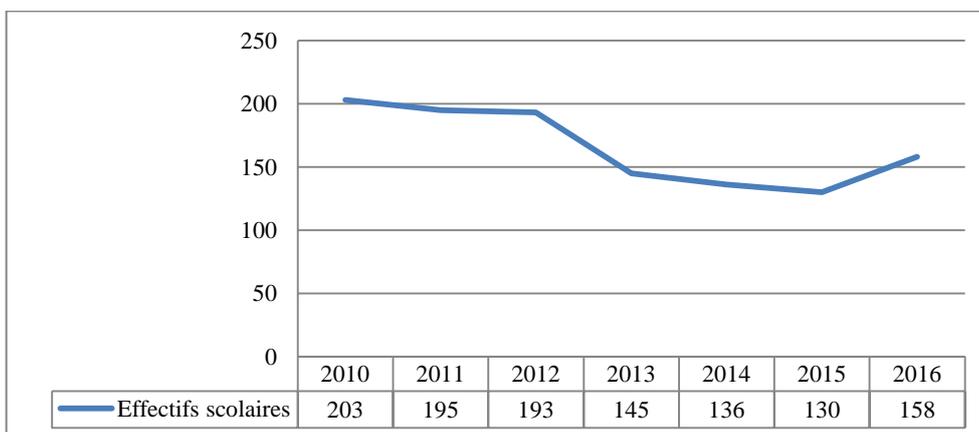
1.4 Évolutions globales sur la période 2010 à 2016



Graphique n 1 :

Effectifs de personnel sur la période 2010-2016

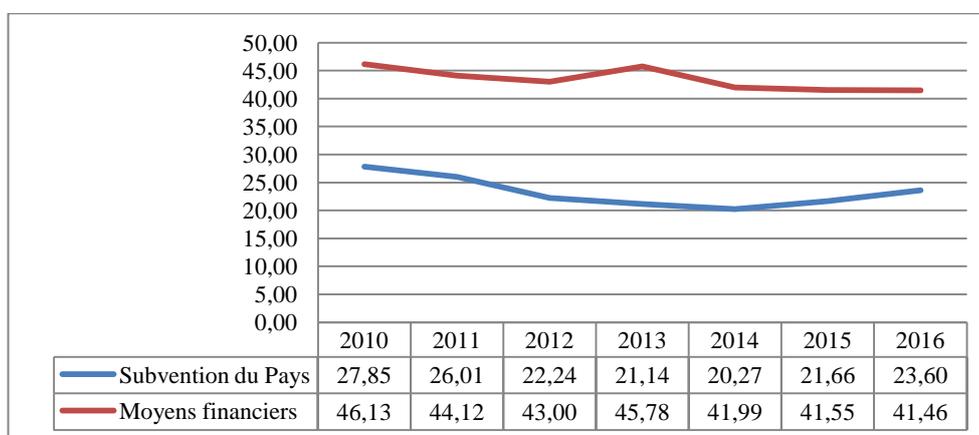
Les effectifs de personnel du Collège de Ua Pou sont restés stables sur la période de 2010 à 2012 avec 15 personnels enseignants et 22 personnels non enseignants pour un effectif total de 37 personnes. Puis de 2012 à 2013, il y a eu une augmentation de ces effectifs passant de 37 à 48 personnes au total. Une baisse des effectifs s'amorce en 2013, rendant le travail des agents techniques de la restauration plus laborieux. Par ailleurs, de 2014 à 2016, les effectifs du personnel augmentent, passant ainsi de 39 à 56 personnes au total.



Graphique n 2 :

Effectifs scolaires sur la période 2010-2016

Alors que le Collège de Ua Pou accueillait près de 200 élèves entre 2010 et 2012, les effectifs scolaires ont connu une baisse significative de 2012 à 2015, pour se stabiliser autour de 158 élèves en 2016.



Graphique n° 3 :

Subventions et moyens financiers (en millions de F CFP) sur la période 2010-2016

Sur la période de 2010 à 2016, les moyens financiers du Collège de Ua Pou ont reculé de 4 678 789 F CFP (-11%) après avoir atteint un maximum en 2013.

2. EXAMEN DES COMPTES FINANCIERS

À la clôture des exercices 2014 à 2016, les comptes financiers du Collège de Ua Pou sont présentés comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT			SECTION INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses	Résultat	Recettes	Dépenses	Résultat
2014	41 992 377	40 489 592	1 502 785	0	380 0000	-380 000
2015	41 554 685	45 302 252	-3 747 567	0	0	0
2016	41 455 511	41 257 207	198 304	0	0	0

Le résultat de fonctionnement ne tient compte que des opérations courantes, c'est-à-dire des activités normales réalisées de manière habituelle par l'établissement. Sur les trois années concernées, le collège de Ua Pou a effectué d'énormes dépenses en 2015 pour progressivement les diminuer en 2016.

Pour la section investissement, les dépenses qui ont été effectuées à hauteur de 380 000 F CFP correspondent à l'achat et frais d'installation de matériaux et d'outillages au sein de l'établissement (Voir *Compte 215* du compte financier de l'exercice 2014).

3. AFFECTATION DES RESULTATS ET FONDS DE ROULEMENT

3.1 Affectation des résultats de la section fonctionnement

Le conseil d'établissement se prononce sur l'affectation du résultat à chaque fin d'exercice. Ainsi, il peut affecter le résultat ou une partie du résultat à un compte distinct des réserves générales de l'établissement.

Le compte financier du Collège de Ua Pou présente les soldes suivants en fonction des différents exercices :

- excédentaire de 1 502 785 F CFP pour l'exercice 2014 ;
- déficitaire de - 3 747 567 F CFP pour l'exercice 2015 ;
- et excédentaire de 198 304 F CFP pour l'exercice 2016.

Ces résultats font varier, suivant les cas, à la hausse ou à la baisse le fonds de roulement de l'établissement d'une année à une autre.

Quant aux résultats de fonctionnement des trois derniers exercices, ils ont été affectés comme suit :

Année	Résultats en +/-	Service général Compte 106.81	Services de restauration et d'hébergement Compte 106.87
2014	1 502 785	1 502 785	/
2015	- 3 747 567	-3 747 567	/
2016	198 304	198 304	/

3.2 Fonds de roulement

L'évolution du fonds de roulement sur les années 2014 à 2016 se présente comme suit :

	2014	2015	2016
Résultat d'investissement	-380 000	0	0
Autofinancement (CAF/IAF)	1 502 785	-3 426 140	459 283
Variation du Fonds de roulement	1 122 785	-3 426 140	459 283
Fonds de roulement	9 790 468	6 364 328	6 823 611
Jours en FdR	87	52	61

La situation financière de l'établissement est correcte, malgré une légère diminution de son fonds de roulement sur les trois derniers exercices.

Pour rappel, les jours en fonds de roulement correspondent au nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie. Et lorsque celui-ci est d'au moins 30 jours, il est considéré que l'établissement est en bonne santé financière.

4. TRAVAUX EN COMMISSION

Les membres de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports ont eu l'occasion de débattre de ce projet de délibération lors de la réunion qui s'est tenue le mardi 29 mai 2018.

Après lecture du projet de rapport, les membres de la commission ont constaté, en comparaison des éléments vu lors de l'examen du compte financier du Collège de Taiohae, une augmentation du personnel de l'établissement de Ua Pou, notamment du personnel d'encadrement avec l'arrivée d'engagés de service civique. Les membres de la commission ont donc souhaité avoir des informations supplémentaires et plus détaillées concernant le rôle et les actions menées par ces derniers pour pallier aux problèmes de violence rencontrés dans l'établissement. Ces interrogations n'ont toutefois pas trouvé de réponses, la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements (*DGEE*) n'étant pas directement en charge de la gestion de ces engagés de service civique, laquelle relève du Haut-commissariat. Néanmoins, ils ont tenu à rappeler qu'un projet d'établissement visant à apaiser la violence entre élèves dans l'ensemble des établissements scolaires de la Polynésie française a été mis en place depuis 3 années. Les engagés de service civique sont sollicités pour des activités de médiation en privilégiant la communication entre élèves.

Dans la poursuite des débats, les membres de la commission ont constaté que les moyens financiers alloués au collège de Ua Pou avaient augmenté. Les intervenants du gouvernement ont reconnu cet état de fait et l'ont expliqué par l'augmentation des effectifs scolaires. Ils ont rappelé que le calcul de la dotation globale de fonctionnement d'un établissement (*DGF*) dépendait de plusieurs critères, tels que le nombre d'élèves, le nombre de boursiers parmi ces élèves, la superficie des locaux et leur degré de vétusté, la présence d'un internat ou encore l'éventuel classement de l'établissement en REP+. L'application de ces critères explique ainsi les différences dans les montants des DGF accordées aux collèges de Ua Pou (*10 millions F CFP*) et de Taiohae (*12 millions F CFP*).

Sur la question des futurs investissements de l'établissement, les intervenants du gouvernement ont rappelé que le collège de Ua Pou faisait partie des sept établissements qui ont reçu du Vice-rectorat le label « collège numérique ». À cet effet, d'importants travaux de restructuration des bâtiments en mauvais état, de réparation du réseau électrique et d'amélioration de la connexion internet (*installation du réseau wifi, équipement en postes informatiques*) ont d'ores et déjà été réalisés, grâce à des financements partiels de l'État.

Enfin, les membres de la commission ont sollicité quelques éléments de définition concernant l'affectation des résultats de la section de fonctionnement. Les intervenants du gouvernement ont rappelé que le résultat de fonctionnement peut être affecté dans trois comptes bien distincts :

- le compte 106.81 « Service général » comprenant les services « Activité pédagogique » (AP), Vie de l'élève (VE) et Administration et logistique (ALO) ;
- le compte 106.87 « Service de restauration et d'hébergement » (SRH) ;
- et le compte 106.84 « Bourses nationales » (SBN) ;
- sachant que ces deux derniers comptes sont classés dans la catégorie des comptes spéciaux.

* * * * *

À l'issue des débats, le projet de délibération portant approbation des comptes financiers et affectation des résultats des années 2014 à 2016 du Collège de Ua Pou, a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission.

En conséquence, la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports propose d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LES RAPPORTEURS

Joëlle FREBAULT

Moihara TUPANA